**SEJOUR SPORTIF**

**Un séjour sportif d’une durée de 4 jours est proposé à tous les élèves de 6ème du  29 juin au 2 juillet 2015. Il se déroulera sur la base de plein air du Chambon située à Eymouthiers (16).**

**La mise en place de ce projet nécessite un nombre suffisant d’inscrits,**

**si le nombre était insuffisant ce séjour ne pourrait avoir lieu.**

**Objectifs du séjour :**

Ce séjour est l’occasion pour les élèves de **découvrir, vivre et se perfectionner dans des activités physiques de pleine nature (APPN)**, activités qui ne peuvent, en grande partie, être enseignées au collège et qui cependant sont obligatoires dans les nouveaux programmes d’EPS.

Il permettra également aux élèves d’apprendre à vivre ensemble et à mieux se connaître.

**Activités proposées :**

Des groupes de niveau seront constitués afin que chaque élève puisse vivre pleinement les activités.

Activités programmées et encadrées par des moniteurs diplômés: **accrobranche, escalade, kayak, VTT, spéléologie, course d’orientation, …**

Chaque participant doit fournir obligatoirement **une attestation de « savoir nager » de 25m** pour pratiquer le kayak.

**Hébergement et restauration :**

Les élèves prendront leurs repas et seront hébergés au centre de plein air du Chambon dans des chambres composées de 2 à 8 lits.

Rq : Le lundi 30 juin midi, le collège fournit un panier repas aux élèves demi-pensionnaires. Les élèves externes devront apporter leur pique-nique personnel ou le commander à Mme la gestionnaire au prix d’un ticket repas.

**Informations complémentaires :**

Les enseignants d’EPS se tiennent à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.

**Une réunion d’informations** sera programmée avant le voyage pour vous expliquer le déroulement du séjour.

Pour les curieux, nous communiquons l’adresse du site internet de la base de loisirs : ***http://www.lechambon.org/***

**Coût du séjour :**

La participation financière est fixée à **90 euros** par élève (aide du foyer socio-éducatif déduite).

**Vous pouvez régler par chèque à l’ordre du collège Dronne Double ou en espèces.** Un paiement échelonné est proposé aux familles qui le souhaitent :

* + 1er versement : 45 euros en même temps que la réponse, **avant le mardi 10 février 2015.**
  + 2ème versement : 45 euros **avant le 14 avril 2015.**

**Mise en place particulière:**

**Une course parrainée** sera organisée au collège courant mai 2015 pour récolter des fonds. Une partie de l’argent récolté permettra de faire diminuer la participation du FSE au séjour.

Nous comptons sur votre soutien dans la mise en place de cette action.

**pour tout probleme relatif au paiement, vous pouvez vous adresser a mme la gestionnaire.**

**Conditions particulières :**

* + **Toute famille qui inscrit son enfant à ce séjour se doit de respecter les échéances de paiement.**
  + **En cas de désistement, seul un certificat médical permettra un remboursement des versements effectués.**
  + **L’équipe éducative se réserve le droit d’exclure un élève du séjour si ce dernier ne respecte pas le règlement intérieur au collège.**

**Les professeurs d’EPS**

✂ …………………………………………… ✂……………………………………✂……………………..

A rendre impérativement aux professeurs d’EPS avant **le mardi 10 février 2015 accompagné du premier versement**

Je soussigné(e)………………………………………………………………………………………………..

🞎 Autorise mon enfant ……………………….………………en classe de ………à participer au séjour sportif

🞎 N’autorise pas mon enfant ……………………….…………en classe de ………à participer au séjour sportif

**Paiement : J’ai pris connaissance des conditions particulières et je m’engage à respecter les dates de l’échéancier des paiements**.

🞎 Je souhaite bénéficier du paiement échelonné. **Signature du responsable légal**

🞎 Je souhaite payer en intégralité avant le 10 février 2015.